Norme internationale 3063

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION•МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ•ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle d'ylang-ylang [*Cananga odorata* (Lamarck) J. D. Hooker et Thomson]

Oil of ylang-ylang [Cananga odorata *(Lamark) J. D. Hooker and Thomson*]

Première édition — 1983-11-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3063:1983
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6fb97407-ab0a-4e90-aac2-6b435c8fe552/iso-3063-1983

CDU 665.525.43 **Réf. nº : ISO 3063-1983 (F)**

Descripteurs : huile essentielle, spécification de matière.

Prix basé sur 2 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

iTeh STANDARD PREVIEW

La Norme internationale ISO 3063 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et a été soumise aux comités membres en août 1982.

(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

ISO 3063:1983
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6fb97407-ab0a-4e90-aac2-6b435c8b2e52/iso-3063-1983

Afrique du Sud, Rép. d'	Chine	Pays-Bas
Australie	Égypte, Rép. arabe d'	Thaïlande
Autriche	France	URSS
Brésil	Inde	
Canada	Iraq	

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

© **Organisation internationale de normalisation, 1983** ●

Imprimé en Suisse

Huile essentielle d'ylang-ylang [*Cananga odorata* (Lamarck) J. D. Hooker et Thomson]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle d'ylang-ylang de Madagascar et des Comores, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

ISO 3063:1983
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6fb97407-ab0a-4e90-aac2-9b435c8fe352/iso-3063-1983

2 Références

ISO/R 210, *Huiles essentielles — Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage.*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à* 20 °C *(Méthode de référence).*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.*

ISO 709, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester.*

ISO 1242, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide.*

3 Définition

huile essentielle d'ylang-ylang : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fleurs fraîches de *Cananga odorata* (Lamarck) J. D. Hooker et Thomson.

Ce produit volatil n'est généralement par recueilli sous la forme d'huile essentielle entière, mais en quatre fractions successives au cours de sa distillation. Ce sont ces quatre fractions, appelées respectivement «extra», «première», «deuxième» et «troisième», qui sont habituellement trouvées dans le commerce.[1)]

1) Cette huile essentielle est obtenue de la même plante que l'huile essentielle de cananga. Cependant, cette dernière est obtenue par distillation sans fraction et uniquement en Indonésie.

4 Spécifications

Spécification \ Fraction			Extra	Première	Deuxième	Troisième
Aspect			Liquide			
Couleur			Jaune pâle à jaune foncé			
Odeur			Caractéristique, fleurie et jasminée			
Densité relative à 20/20 °C	Madagascar	min. max.	0,950 0,965	0,933 0,945	0,923 0,929	0,906 0,921
	Comores	min. max.	0,956 0,976	0,940 0,950	0,926 0,936	0,906 0,921
Indice de réfraction à 20 °C	Madagascar	min. max.	1,501 0 1,509 0	1,500 0 1,510 0	1,505 0 1,511 0	1,506 0 1,513 0
	Comores	min. max.	1,498 0 1,506 0	1,500 0 1,509 0	1, 505 0 1, 510 0	1,507 0 1,511 0
Pouvoir rotatoire à 20 °C	Madagascar		Compris entre −45° et −36°	Compris entre −44° et −28°	Compris entre −55° et −40°	Compris entre −63° et −49°
	Comores		Compris entre −40° et −25°	Compris entre −46° et −38°	Compris entre −55° et −42°	Compris entre −63° et −49°
Indice d'acide	Madagascar Comores		Inférieur à 3			
Indice d'ester	Madagascar	min. max.	125 160	90 120	65 80	38 58
	Comores	min. max.	145 185	110 140	75 100	45 70

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5 Échantillonnage

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 20 ml

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

ISO 3063:1983
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6fb97407-ab0a-4e90-aac2-6b435c8fe552/iso-3063-1983

6.4 Indice d'acide

Voir ISO 1242.

Cette détermination doit être effectuée pour les fractions «extra» et «première» d'huile essentielle en présence de rouge de phénol en raison de la présence de quantités notables de phénols.

6.5 Indice d'ester

Voir ISO 709.

Durée de la saponification : 1 h

7 Emballage, étiquetage et marquage

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.